

Madame et Monsieur les Co-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de me retrouver parmi vous une nouvelle fois. J'ai toujours mis un point d'honneur à participer à chacune de vos réunions, qu'elles aient lieu en Europe ou dans une des régions ACP. Cette assemblée devrait être en effet le centre dynamique de notre partenariat et ses débats me permettent de faire le point avec vous de l'action de la Commission et de sa pertinence par rapport à la réalité quotidienne des citoyens que vous représentez.

Nous vivons actuellement une période de profonds bouleversements à l'échelle mondiale, qui prend la forme d'une quadruple crise : alimentaire, climatique, énergétique, et maintenant financière, sur une toile de fond d'instabilité internationale.

Dans ce contexte d'incertitudes, nous avons le choix.

Soit nous ne faisons rien et continuons à travailler et à vivre comme avant. Alors nous subirons de plein fouet les conséquences de ces crises. L'Europe sera moins prospère, la précarité s'accroîtra. Les pays en développement, au premier chef les pays ACP, beaucoup plus vulnérables à ces crises, connaîtront une augmentation de la pauvreté et un regain d'instabilité. Il ne faut pas être devin pour le prévoir.

Soit nous adaptons nos politiques et nos pratiques à la nouvelle donne qui est en train de se dessiner. Nous créerons alors les conditions d'un monde plus juste, plus équitable, capable de se développer sur un mode soutenable.

L'économie de marché est certainement le modèle économique le plus efficace pour créer de la richesse et de la liberté mais cela n'est vrai que quand la puissance publique est opérante pour organiser la cohésion sociale.

Madame et Monsieur les Co-Présidents,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Je ne vous l'apprendrai pas : la période actuelle nourrit un sentiment de pessimisme. L'impression qui se dégage est

celle d'une accumulation de problèmes. Pour les pays en développement en particulier, "la coupe est pleine".

Certaines régions ACP restent en proie à une **instabilité politique** chronique. La situation au Nord-Kivu, vous le savez, est très préoccupante. Fiji, la Mauritanie, le Zimbabwe, le Soudan font également face à des crises internes graves.

Le **changement climatique** affecte particulièrement les pays en développement – nous le voyons bien dans cette région du Pacifique alors que l'existence même de certains Etats insulaires est menacée par la montée des eaux.

La **hausse des prix alimentaires** touche de plein fouet les populations les plus vulnérables. Il faut bien avoir à l'esprit que cette hausse est d'ordre structurel, liée à une distorsion fondamentale entre l'offre et la demande de biens alimentaires, et que donc la baisse conjoncturelle que nous connaissons ne doit pas nous tromper. Malgré une baisse des prix, le niveau de ceux-ci demeurent durablement supérieur à leur niveau d'avant la crise.

La **crise énergétique** pour sa part trouve ses racines dans l'augmentation de la demande d'un côté, et l'incapacité de l'offre de s'adapter, de l'autre. D'où les hausses de prix et les

ruptures d'approvisionnement qui affectent brutalement les économies et les sociétés.

Enfin, dernier épisode en date de ce mauvais feuilleton : la **crise financière**. Il ne faut pas se voiler la face. Même si l'épicentre du séisme financier est aux Etats-Unis et en Europe, les pays en développement risquent d'être durement affectés, et ils le seraient de cinq manières :

→ la crise actuelle va engendrer une raréfaction généralisée du crédit.

→ les flux d'investissements étrangers directs vers les pays en développement vont se réduire. Dans un climat d'incertitude générale, les investissements les plus à risque sont toujours ceux qui sont touchés les premiers.

→ la croissance économique globale va se ralentir.

→ la volatilité des prix des matières premières va s'accroître, et l'Afrique notamment va faire face à une baisse d'un de ses principaux revenus.

→ enfin, on peut également s'attendre à une réduction des transferts d'argent des migrants, qui représentent pour de nombreux pays deux à trois fois le montant de l'aide internationale.

Ces évolutions risquent d'entraîner une diminution de l'activité économique que l'on évalue à 2 points de croissance pour l'Afrique en 2009, ce qui représente plus que la totalité de l'aide au développement. Or chaque point de croissance perdu est une catastrophe humaine et marque un recul dans la lutte contre la pauvreté.

Madame et Monsieur les Co-Présidents,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Ces crises doivent nous inciter à reconsidérer nos capacités de réponse communes.

L'un de nos principaux chantiers, c'est **l'intégration régionale**. J'y vois en effet trois avantages majeurs :

- économique d'abord : l'échelon régional permet la création d'un marché suffisamment vaste pour réaliser des économies d'échelle et attirer les investissements directs. Ces marchés régionaux sont donc indispensables pour que les entreprises soient compétitives, assurent la croissance, favorisent le commerce Sud-Sud et contribuent à la réduction de la pauvreté.

- politique ensuite : partout où les défis sont communs, intégration et coopération régionales permettent une action plus efficace – je pense, par exemple, au défi de la sécurité alimentaire.

- en termes de paix et de stabilité politique enfin : l'intégration et la concertation régionales peuvent contribuer à stabiliser des crises. Elles devraient même permettre de les prévenir. Elles sont également indispensables pour le développement économique. Nous savons bien qu'un conflit armé peut réduire à néant des décennies d'efforts de développement.

La Commission a donc adopté, le 1^{er} octobre dernier, une Communication sur l'intégration régionale et le développement, sur laquelle le Conseil des Ministres de l'Union vient de se prononcer favorablement.

Nous y proposons diverses pistes pour que l'intégration régionale puisse jouer pleinement son rôle. J'en noterais trois aujourd'hui.

Premier volet, le dialogue politique. Les processus d'intégration régionale sont complexes et délicats. L'Union européenne peut apporter sa contribution dans le cadre du

dialogue politique sur les questions de paix et stabilité au niveau régional et sur les stratégies d'intégration régionale.

Deuxième volet, les Accords de Partenariat Economique.

Ces accords doivent incarner le passage d'un régime commercial unilatéral à un véritable partenariat de commerce et développement. Je n'ai jamais considéré qu'ils fussent une fin en soi. Ils sont le pilier commercial de notre partenariat commun pour l'intégration régionale et le développement, partenariat qui est bien plus large.

Vous avez débattu des APE hier. Je reconnais que leur négociation a affecté, même blessé notre relation. Je considère également que les accords intérimaires ou accords d'étape, bien que nécessaires, sont insatisfaisants. Et c'est pour cela que dans la négociation qui doit nous conduire à des APE régionaux – la Commissaire Ashton l'a clairement indiqué - la Commission fera preuve de flexibilité et de pragmatisme.

Troisième volet, la coopération au développement et son corolaire, le soutien financier à vos stratégies régionales.

Pour la Communauté, il s'agit des programmes indicatifs régionaux du 10^{ème} FED, dont l'enveloppe a été doublée en

comparaison avec les programmes régionaux du 9^{ème} FED, et dont la plupart sont à présent signés.

Au-delà du soutien financier, ces programmes régionaux sont le résultat d'une évaluation conjointe de l'état et des défis de l'intégration dans vos régions. Ils reflètent une compréhension commune des priorités du soutien européen. Et quand je dis "européen", je pense bien Communauté européenne plus Etats membres. Le Conseil de l'UE a maintenant marqué son accord pour aller, sur la base de ces programmes du FED, vers une véritable "programmation commune" européenne. Elle se traduira notamment par des « paquets régionaux d'aide au commerce ». Ces paquets seront une réponse cohérente et globale à vos priorités régionales, notamment pour l'accompagnement des APE. Mais pour avancer dans ce domaine, il nous revient de planifier ensemble, Union Européenne et régions ACP, de manière détaillée cette mise en œuvre. Ce chantier est encore en cours.

Madame et Monsieur les Co-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

L'intégration régionale constitue donc la première ligne de réponse. La seconde, bien entendu, c'est l'amélioration de la **gouvernance mondiale**. Elle doit être revue de fond en comble, dans ses principes, ses institutions, ses instruments.

Dans ses **principes** tout d'abord. Nous avons besoin d'une répartition plus équitable de la richesse entre pays et à l'intérieur de chaque pays. La vraie crise est là : il est inacceptable qu'un milliard quatre cent millions de personnes vivent avec moins d'un dollar vingt-cinq par jour et que ce soit cette population qui subisse les conséquences de la spéculation financière et plus largement d'un enrichissement non maîtrisé d'une minorité de pays et de personnes.

Dans ses institutions ensuite. Il faut donner aux pays en développement la possibilité d'influencer la gouvernance mondiale. Selon moi, deux pistes doivent être privilégiées. D'un côté, le rôle des pays en développement dans le processus de réforme de la gouvernance mondiale doit être renforcé. Je me réjouis que le sommet de Washington, le 15 novembre, ait associé les pays émergents. Il s'agit d'une première historique. Cela signifie, j'en suis persuadé, que le nouvel ordre économique mondial sera fondamentalement

différent de ce qu'il est actuellement. Par exemple, on peut dorénavant s'attendre à ce que la gouvernance des institutions de Bretton Woods soit transformée. On peut également s'attendre à un fonctionnement différent de l'OMC, qui pourrait être intégré dans le système des Nations Unies.

D'un autre côté, les alliances globales doivent en parallèle être développées, pour influencer sur la gouvernance mondiale dans le cadre des conférences internationales (Washington, Accra, Doha etc...). Et puisque je me trouve devant vous aujourd'hui, membres de cette assemblée paritaire ACP-UE, je me dois d'évoquer notre Partenariat. Ce partenariat de 50 ans a été pionnier en son temps. Il s'agit de la plus grande alliance qui soit entre pays du nord et pays du sud. Nous avons bâti ensemble une culture et une histoire de coopération et de dialogue, sur les plans tant politique, qu'économique, social, financier. Je l'ai dit le mois dernier à Accra aux chefs d'Etat et de gouvernement ACP : ce partenariat est enfermé actuellement dans un mode opératoire bureaucratique, centré sur la gestion du Fonds Européen de Développement. Si nous voulons qu'il continue d'être pertinent dans un monde en profond changement, il

doit devenir un cadre de dialogue et d'influence sur la gouvernance mondiale.

Nous nous retrouvons sur nombre de principes et d'objectifs.

L'Europe est le premier pourvoyeur d'aide au développement au monde. Les ACP en sont les premiers bénéficiaires.

L'Europe souhaite une distribution de la richesse plus équitable, au profit des pays les plus pauvres. Séparément,

notre poids dans les instances de régulation internationale est relatif. Ensemble, nous sommes incontournables. Je vous

invite à ce que nous le démontrions à Doha prochainement

lors de la conférence sur le financement du développement,

aux prochaines conférences de Poznan et de Copenhague sur

le changement climatique, et évidemment dans le cadre du

processus de révision de l'architecture financière mondiale.

L'une de mes propositions majeures, que je tiens à évoquer

dans cette région magnifique mais menacée, est l'Alliance

Globale contre le Changement Climatique. Ce cadre

cohérent doit faciliter le dialogue entre l'UE et les pays

pauvres, y compris les ACP, en vue des prochaines

conférences internationales. Il soit également servir de levier

pour mettre en œuvre des institutions communes dans ce

domaine. Je vous invite de faire plein usage de cet instrument.

Au-delà des principes et les institutions ce sont **les instruments** de la gouvernance mondiale qui doivent eux-aussi être revus. L'Aide Publique au Développement doit continuer à augmenter et ne doit pas subir les conséquences de la crise financière sur les budgets des Etats donateurs. L'Union Européenne a d'ailleurs réaffirmé dans des conclusions de son Conseil des Ministres il y a deux semaines qu'elle respectera ses engagements aux échéances de 2010 et de 2015. Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Cela signifie que l'Union, qui assure déjà environ 60% de la totalité de l'APD mondiale, aura porté à hauteur de 90% la charge de l'augmentation de l'aide décidée à la réunion du G8 de Gleneagles pour la période 2006-2010.

Il est aisé de se prévaloir de cette perspective. Cependant les besoins financiers pour faire face aux défis qui se posent aux pays pauvres vont être considérables, et bien supérieurs aux perspectives de croissance de l'APD. Il faut donc explorer plusieurs voies à mon sens, alors que la conférence de Doha sur le financement du développement approche.

D'une part, une plus grande solidarité internationale doit être assurée dans le partage de l'effort. Certainement, les autres pays industrialisés doivent augmenter de manière conséquente leur APD en ligne avec les objectifs de Monterrey. Les donateurs émergents, pour ce qui les concerne, doivent assumer en termes de redistribution leur place croissante dans les instances de gouvernance mondiale.

D'autre part, de nouvelles sources de financement doivent être mobilisées. Des pistes ont déjà été explorées, certaines sont concrétisées comme la taxe sur les billets d'avion. Une idée qui me tient à cœur consisterait à affecter une partie des sommes issues du gigantesque marché des émissions de carbone prévu pour 2012, aux mesures d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement.

Madame et Monsieur les Co-Présidents,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

L'accumulation des défis ne doit pas nous pousser au pessimisme. Les solutions existent. Elles peuvent nous permettre non seulement de surmonter les crises, mais aussi

et surtout de mettre en place les bases d'un monde plus équitable et plus efficace dans la lutte contre la pauvreté.

Cela implique que nous fassions preuve de courage et de discernement pour choisir les bonnes orientations politiques.

Cela implique également que nous agissions ensemble, parce qu'ensemble notre efficacité et notre influence sont multipliées.

A cet égard, je réaffirme mon attachement au Partenariat entre les ACP et l'Union Européenne. Il ne tient qu'à nous de faire de ce partenariat une alliance renouvelée centrée sur l'adaptation aux nouvelles réalités mondiales.